

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16/07/2007
Publication : 20/07/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CP 3e/14-07
Séance du 13 JUL 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

DECLASSEMENT DE DELAISSES PROVENANT DU DOMAINE PRIVE DEPARTEMENTAL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-05/02 du Conseil Général du 15 décembre 2006 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise le Président :

- pour l'opération de BARTENHEIM, à signer l'arrêté de déclassement dans le domaine privé départemental, d'une parcelle de terrain pour permettre au Département du Haut-Rhin de construire un nouveau centre routier ;
- pour l'opération de SOULTZMATT, à signer l'arrêté de déclassement dans le domaine privé départemental, de parcelles en nature d'aménagements paysagers et de voirie, pour permettre leur aliénation à la Commune de SOULTZMATT.

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre
.....abstentions